

Rapport annuel 2023



PRÉVENTION
FORMATION
INTERVENTION

Table des matières

Mot du directeur	7
1. Profil de l'organisation.....	9
2. Les activités du Service de sécurité incendie	12
3. Les ententes intermunicipales	14
4. Administration du Service	16
5. Bilan de l'année.....	19
6. Les appels santé – Premiers répondants.....	23
7. La santé et la sécurité au travail	24
8. La prévention	26
9. Formation et entraînement.....	29
10. Brigadiers scolaires.....	37
11. Service de contrôle animalier	38
12. Activités communautaires et présence dans le milieu	39

Table des tableaux, figures et photos

Tableau 1 - Participation aux comités	17
Tableau 2 - Montant des pertes pour les cinq (5) dernières années.....	19
Tableau 3 - Évolution du nombre d'appels par type d'événement	19
Tableau 4 - Indicateurs de gestion	20
Tableau 5 - Tableau des pertes	20
Tableau 6 - Sommaire des appels santé.....	23
Tableau 7 - Résumé des cinq (5) dernières années	25
Tableau 8 – Alarmes incendie	28
Tableau 9- Dossier chats et chiens	38
Figure 1 - Évolution du taux de pertes par habitant	20
Figure 2 – Montant des pertes annuelles.....	21
Figure 3 - Évolution du taux d'appels d'urgence / Incendie de structure.....	21
Figure 4 - Nombre d'appels par type d'événement	22
Figure 5 - Temps d'intervention moyen (1re équipe sur les lieux)	22
Figure 6 - Pyramide des risques de Bird	24
Figure 7 - Activités de prévention.....	26
Figure 8 - Éducation du public	27
Figure 9 - Répartition des alarmes incendie pour l'année 2023	28
Figure 10 - Cumulatif des heures en acquisition de connaissances	30
Figure 11 - Cumulatif des heures en maintien des compétences 2023	31
Figure 12 - Cumulatif des heures en maintien des compétences.....	33
Figure 13 - Diplômes émis.....	35
Photo 1 – Cheffe pompière d'un jour	39
Photo 2 – Inauguration nouvelle caserne	39
Photo 3 – Journée portes ouvertes.....	40
Photo 4 – Frigo partagé.....	40

Mot du directeur

Monsieur le Maire,
Membres du Conseil municipal,
Monsieur le directeur général,

Mesdames, Messieurs,

En tant que directeur du Service de sécurité incendie, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport d'activités annuelles 2023.

L'année 2023 fut une année charnière pour le Service de sécurité incendie. C'est en juin 2023 que les pompiers ont pu emménager dans leur nouvelle caserne située sur la rue Témiscouata. L'inauguration officielle s'est déroulée le 15 septembre 2023. Finalement, c'est plus de 2000 personnes qui se sont présentées à la journée portes ouvertes tenue le lendemain.

Depuis l'arrivée dans leurs nouveaux locaux, on sent chez les pompiers un véritable désir d'intégration dans leur nouveau quartier. Plusieurs activités ont été tenues à cet effet : déguisements à l'Halloween, décorations de Noël, clinique de sang, implantation du Frigo partagé (Carrefour d'Initiatives Populaires de Rivière-du-Loup) et, finalement, la présentation du Fargo 1937 durant la période des fêtes qui a occasionné beaucoup de réactions dans la population.

En mai 2023, la Ville de Rivière-du-Loup a été l'hôte du 50^e Congrès annuel de l'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ). À noter que cet événement a aussi combiné la tenue des assises annuelles de l'Association des techniciens en prévention incendie du Québec et celles de l'Association de la sécurité civile du Québec. C'est plus de 1000 congressistes qui se sont déplacés à Rivière-du-Loup durant les 7 jours de l'événement. Cela représente des retombées économiques de plus de 2M\$.

D'autres projets ont aussi été menés à terme afin de poursuivre l'amélioration de notre prestation de services.

- Poursuite du développement d'un réseau de télécommunications numériques avec la MRC de Rivière-du-Loup;
- Poursuite de la collaboration avec l'APTHQ – Prévention des incendies de tourbières;
- Poursuite de l'entente en matière de prévention incendie et du partage d'une ressource à la coordination du schéma avec à la MRC de Rivière-du-Loup;
- Remplacement du véhicule du directeur;

Nous désirons remercier les élus et la direction générale pour la confiance qu'ils ont témoignée à notre égard et envers l'état-major du SSIRDL. Un merci spécial pour l'obtention des crédits nécessaires à la réalisation de la caserne. Évidemment, ce fut un dossier chaud dans la population et il a fallu une dose de courage et de détermination pour mener à terme ce projet.

Nous désirons souligner l'excellent travail et l'excellente collaboration du personnel-cadre, civil, et évidemment de tous les pompiers de notre organisation sans qui rien ne serait possible. Un merci également aux autres services municipaux, en particulier le Service technique et de l'environnement, qui nous supportent, notamment par l'entretien des lieux et des véhicules. Merci aux municipalités partenaires qui nous font confiance en nous mandatant l'organisation de la protection incendie de leur territoire.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le directeur et chef des opérations du Service de sécurité incendie,



Éric Bérubé

1. Profil de l'organisation

Le Service de sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup offre des services de qualité et développe une expertise variée en différents domaines. En plus de la protection incendie, le Service de sécurité incendie offre les services de désincarcération, sauvetage nautique et sur glace, intervention en présence de matières dangereuses, sauvetage technique, sauvetage en milieu isolé (SUMI) et premiers répondants. Trois (3) autres fonctions, indépendantes de la sécurité incendie, sont sous la responsabilité du directeur soit : les brigadiers scolaires, le service de contrôle animalier et la sécurité civile.

Le Service de sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup répond annuellement à environ quatre cent quinze (415) appels d'urgence répartis entre les cinq (5) territoires desservis et à deux cent cinquante (250) appels en moyenne pour son service de premiers répondants (Rivière-du-Loup et Saint-Modeste).

Au niveau de la prévention incendie, c'est plus de mille cinq cents (1 500) activités de prévention qui sont réalisées annuellement dans les résidences, les industries, les institutions et les commerces. Par ailleurs, de nombreux plans d'interventions sont réalisés afin de se préparer adéquatement pour des interventions dans certaines entreprises.

Le Service de sécurité incendie est gestionnaire de formation pour le compte de l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ). À ce titre, il contribue à la formation d'une centaine de pompiers chaque année. De plus, depuis quelques années, le SSIRDL agit à titre de Pôle régional de formation pour tout l'Est-du-Québec.

Finalement, le Service de sécurité incendie offre des sessions de formation sur mesure aux travailleurs œuvrant dans les industries, commerces et institutions. Ces formations portent sur différents sujets, tels que l'utilisation des extincteurs, conception de plans d'urgence, etc.

NOTRE MISSION

Le Service de sécurité incendie a pour mission d'assurer la protection des personnes, des biens et de l'environnement sur le territoire de la Ville de Rivière-du-Loup et des autres municipalités desservies.

Par la réglementation, l'inspection et l'éducation du public, il travaille activement à prévenir les incendies et à réduire les pertes humaines et matérielles. Les membres du Service de sécurité incendie effectuent des interventions sécuritaires et efficaces lors de divers types d'urgence incluant les incendies, les urgences médicales, les sinistres et autres.

L'équipe du Service de sécurité incendie met tout en œuvre afin d'assurer un service de qualité auprès de ses citoyens.

VALEURS ORGANISATIONNELLES DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Dans toutes leurs décisions et leurs actions à l'endroit des citoyens, comme de leurs collègues, les gestionnaires du Service de sécurité incendie sont guidés par les valeurs suivantes :

- **LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE**

Nous recherchons l'excellence dans nos rapports avec les citoyens, dans les services rendus ainsi que dans notre gestion. Nous visons également l'amélioration continue de la qualité dans toutes nos actions.

- **L'IMPORTANCE DU PERSONNEL**

Le personnel du Service de sécurité incendie constitue notre force et notre ressource principale. Nous croyons que la satisfaction des aspirations individuelles et le respect des personnes, par leur implication et la reconnaissance des réalisations, sont fondamentaux dans la poursuite de notre mission. La santé et la sécurité sont au cœur de nos activités.

- **LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE**

Afin de nous arrimer avec les nouvelles réalités vécues par notre personnel, nous entendons mettre en place des mesures visant à concilier travail-famille. Nous désirons valoriser la vie familiale au sein de notre organisation.

- **LA COMMUNICATION OUVERTE**

La communication est la base d'un lien de confiance solide. Le partage des informations est crucial dans les organisations modernes. Elle permet de valoriser les travailleurs et l'engagement de ceux-ci à l'atteinte des objectifs organisationnels. La rétroaction permet également aux individus de connaître les pistes d'améliorations visant le renforcement de l'équipe.

- **LE PROFESSIONNALISME**

Cette valeur indique notre volonté d'atteindre les plus hauts standards de la profession. Par notre expérience, notre formation et la qualité de notre travail, nous désirons assurer un engagement envers les citoyens et répondre adéquatement à leurs attentes.

VISION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Notre vision est d'offrir à la population un service de qualité, efficace et efficient.

Le pompier étant au cœur de nos activités, nous entendons mobiliser ceux-ci grâce à des efforts visant à concilier travail-famille, à promouvoir la santé et la sécurité au travail et développer un climat favorable à leur accomplissement.

Par son Centre de formation, l'implication et l'engagement de son personnel, le Service incendie veut être un cadre de référence et confirmer son rôle de leader régional en matière de formation.

2. Les activités du Service de sécurité incendie

L'état-major du Service de sécurité incendie s'implique résolument et efficacement dans tous les aspects de l'administration du Service. Ce que nous indiquons ci-après sans prétendre être exhaustifs :

Au niveau du SSIRDL :

- Embauche, accueil, intégration et formation du personnel;
- Suivi de leur santé physique et médicale;
- Mise en place de directives, de procédures, de formation, d'entretien et d'un programme annuel d'inspection, etc.;
- Présence active au comité de santé et de sécurité des pompiers à temps partiel de la Ville de Rivière-du-Loup;
- Évaluation annuelle de la performance du personnel selon les objectifs fixés;
- Audit des équipes spécialisées par un spécialiste externe;
- Analyse des indicateurs de l'efficacité générale du Service, tels que le temps de réponse lors des interventions;
- Promouvoir les bonnes relations de travail;
- Participation ou collaboration à des activités à caractère social;
- Établissement d'un calendrier de suivi annuel permettant à la direction et aux officiers de planifier leur travail au cours de l'année;
- Mise en œuvre des recommandations du schéma de couverture de risques et relation avec les activités communautaires et éducation du public;
- Organisation et planification de la semaine de la prévention des incendies durant le mois d'octobre de chaque année;
- Planification et exécution des visites de prévention résidentielles, commerciales et industrielles;
- Accréditation des résidences de personnes âgées (RPA);
- Participation à la gestion du risque entourant les événements spéciaux ayant lieu sur le territoire de la Ville, en particulier ceux nécessitant des procédures et l'émission de permis;
- Préparation et présentation du rapport d'activités annuel du SSIRDL;
- Accueil de stagiaires ou d'étudiants lors des journées carrières.

Le SSIRDL est chargé de prévenir et de combattre les incendies sur tout son territoire, mais est aussi autorisé à intervenir dans d'autres circonstances d'urgence comme :

- La désincarcération et les feux de véhicules;
- Les incendies de véhicules électriques;
- Le sauvetage nautique et le sauvetage sur glace;
- Le sauvetage vertical;
- Le sauvetage en espaces clos;
- Le sauvetage en milieu isolé;
- Les interventions en présence de matières dangereuses;
- Feux de champs, broussailles et feux de forêt;
- Recherche et cause incendie;

Par ailleurs, en fonction des changements climatiques qui surviennent à l'échelle planétaire, il va de soi que le Service de sécurité incendie intègre graduellement le volet sécurité civile dans son développement. À cet effet, son directeur agit à titre de coordonnateur aux mesures d'urgence pour la Ville de Rivière-du-Loup.

Souvent, lorsqu'un aléa survient, les pompiers sont sur la première ligne de défense et assurent une grande partie du travail sur le terrain. Afin de bien intégrer ses activités au plan d'action local de sécurité civile, des actions concrètes sont effectuées. Une application de gestion est développée conjointement et le personnel-cadre est en formation continue en matière de sécurité civile.

3. Les ententes intermunicipales

Le schéma de couverture de risques RÉVISÉ en sécurité incendie de Rivière-du-Loup est entré en vigueur le 10 septembre 2019. L'atteinte des objectifs du schéma passe par une réorganisation des Services de sécurité incendie de la MRC. C'est dans cet esprit que la Ville de Rivière-du-Loup a approché certaines municipalités de la MRC pour conclure des ententes.

Ces ententes permettent au SSIRDL d'intervenir sur les territoires de ces municipalités.

Les ententes de services aux termes desquelles les municipalités suivantes confient à la Ville de Rivière-du-Loup et son Service de sécurité incendie le mandat d'assurer la protection des personnes et des biens sur leur territoire sont :

- La municipalité de Notre-Dame-du-Portage;
- La municipalité de Saint-Modeste;
- La municipalité de L'Isle-Verte;
- La municipalité de Cacouna;
- La municipalité de Saint-Éloi.

En 2017, une entente d'entraide mutuelle a été conclue pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup. Cela permet une optimisation dans le déploiement des ressources lors d'interventions majeures. Cette entente s'ajoute à celles déjà signées avec les municipalités suivantes :

- La municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Saint-André & Saint-Joseph);
- La municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata;
- La Ville de Trois-Pistoles (Notre-Dame-des-Neiges et Saint-Simon).

Depuis 2020, deux ententes ont été conclues avec la MRC de Rivière-du-Loup. La première est le partage d'une ressource. Ainsi, le chef à la prévention Jonathan Daraîche agit à titre de coordonnateur du schéma de couverture de risques municipal. Cette entente permet un rapprochement entre les entités et un partage efficace des ressources.

Dans le même ordre d'idée, la Ville et la MRC de Rivière-du-Loup ont conclu une entente en matière de prévention des incendies. Cette entente confie la réalisation des plans d'intervention, la prévention et l'inspection des risques plus élevés à la MRC.

Finalement, la Ville de Rivière-du-Loup et les autres municipalités de la MRC de Rivière-

du-Loup se sont dotés d'un réseau de télécommunication. En plus de générer des économies annuelles substantielles, l'acquisition permet une flexibilité et une polyvalence sans précédent dans le partage des ondes en mode intermunicipal.

4. Administration du Service

LES RELATIONS ET COMMUNICATIONS AVEC LE CONSEIL

Le directeur du SSIRDL relève du directeur général de la Ville et se rapporte au comité de sécurité publique. Ce dernier est composé du Maire, d'un conseiller municipal (président), du directeur général et du directeur incendie. Siège également sur le comité, deux représentants de chacune des municipalités sous entente en matière de sécurité incendie avec la Ville de Rivière-du-Loup.

PERSONNEL

Le SSIRDL est un service autonome, composé de personnel-cadre, de pompiers à temps partiel, de même que de personnel de soutien occupant les postes suivants :

Personnel à temps plein

- Un (1) directeur;
- Un (1) chef à la prévention
- Quatre (4) chefs aux opérations avec des charges administratives distinctes :
 - Formation;
 - Soutien logistique;
 - Ressources matérielles;
 - Prévention (coordination du schéma);

Personnel à temps partiel

- Casernes de Rivière-du-Loup et Notre-Dame-du-Portage : huit (8) lieutenants et quarante-trois (43) pompiers;
- Caserne de Saint-Modeste : trois (3) pompiers;
- Caserne de L'Isle-Verte : un (1) lieutenant et sept (7) pompiers;
- Caserne de Cacouna : un (1) lieutenant et six (6) pompiers;
- Caserne de Saint-Éloi : un (1) lieutenant et un (1) pompier.

Note : Il est à noter que du personnel provenant de différentes casernes et dont le lieu de résidence est proximal est utilisé pour compléter les équipes des différentes casernes et cela dans le but d'atteindre les forces de frappe prévues au schéma de couverture de risques.

Pompiers auxiliaires

Afin de garder l'expertise de pompiers qui arrivent en fin de carrière ou encore qui désirent réduire leur implication au sein du SSIRDL, nous avons créé le volet « pompier auxiliaire ».

- Le SSIRDL compte cinq (5) pompiers auxiliaires.

En somme, le SSIRDL compte sur un effectif total de six (6) pompiers permanents, une (1) secrétaire de direction, onze (11) lieutenants, soixante-huit (68) pompiers à temps partiel et cinq (5) pompiers auxiliaires, pour un total de quatre-vingt-dix (90) pompiers et une (1) civile.

EXPÉRIENCE DU PERSONNEL POMPIER

L'expérience du personnel pompier est en moyenne de 15.56 années.

IMPLICATION AU SEIN DE DIFFÉRENTS COMITÉS

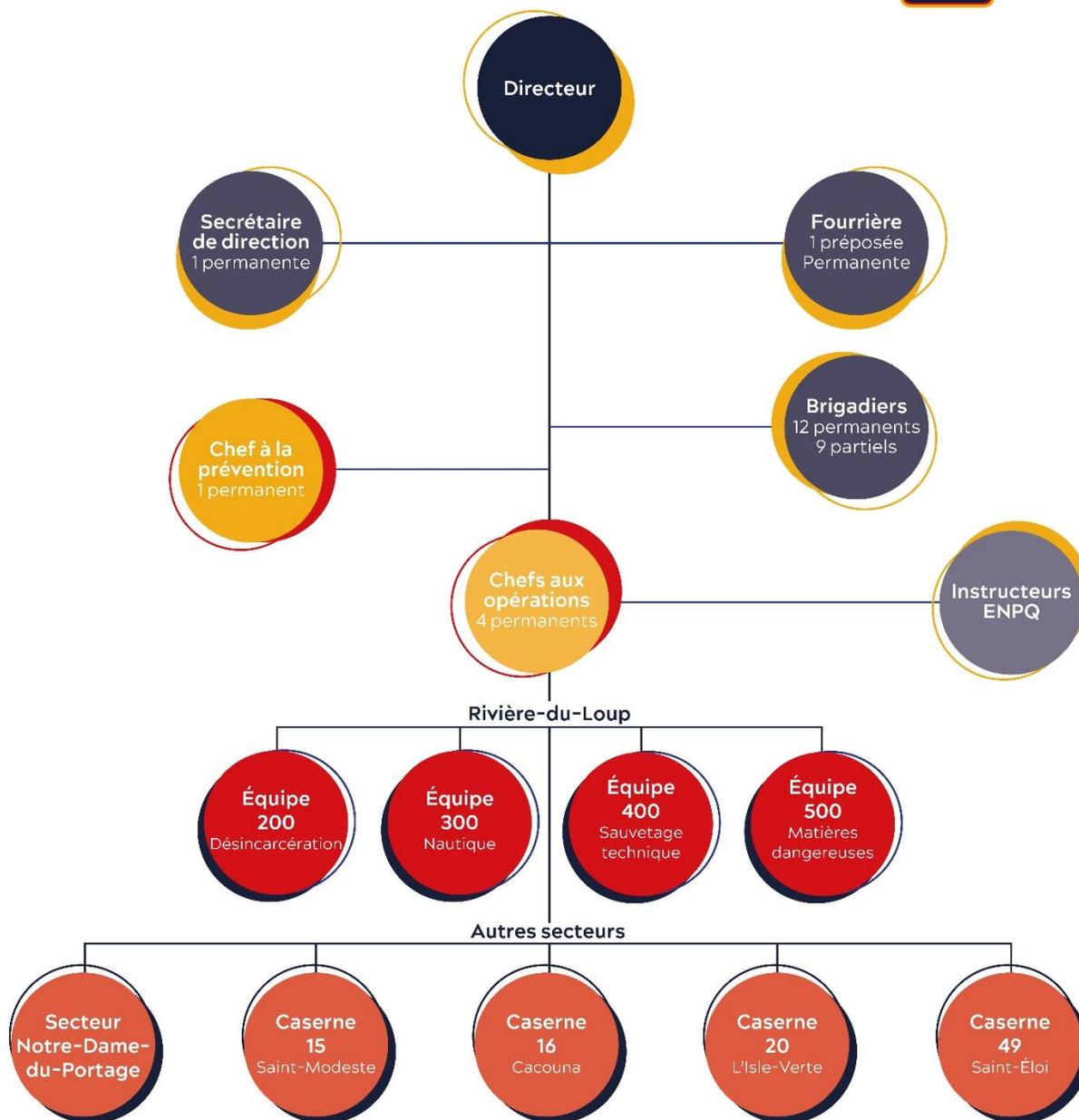
Le Service de sécurité incendie est impliqué dans de nombreux comités :

Description	Objectif	Participant
Comité régional sur la formation en incendie L'APIQ	Formation	Alexandre Perreault
	Formation	Alexandre Perreault
Pôle régional – ENPQ	Mandataire – Est-du-Québec	Alexandre Perreault
Comité des personnes handicapées IAAI (Québec) - Enquêteurs incendie	Sensibilisation	Éric Deschênes
	Prévention incendie	Éric Deschênes
Comité « Alarme non fondée » MSP	Prévention incendie	Éric Deschênes
Comité « Éducation du public » MSP	Prévention incendie	Éric Deschênes
AGSICQ	Association	Éric Bérubé, CA David Beaulieu
Comité consultatif sur l'encadrement et le développement des centres d'urgence 9-1-1	Encadrement des centrales 911	Éric Bérubé
Comité de gestion incendie CAUREQ	Encadrement secteur incendie	Éric Bérubé
Comité incendie MRC	Schéma de couverture de risques	Éric Bérubé
Comité Impact	Sensibilisation	David Beaulieu
Comité révision incendie – CAUREQ	Révision des protocoles incendie	Guillaume Soucy
Comité de développement de l'application interactive d'alerte (TARGA) – CAUREQ	Amélioration continue de l'application TARGA	Guillaume Soucy
Coordonnateur schéma de couverture de risques + Comités MRC	Coordination régionale	Jonathan Daraïche

Tableau 1 - Participation aux comités



Organigramme 2023



5. Bilan de l'année

STATISTIQUES SUR LES INTERVENTIONS INCENDIE

Pour la ville de Rivière-du-Loup, l'année 2023 s'est soldée par des pertes s'élevant à 239 300 \$. La moyenne des cinq (5) dernières années se situe à 761 120 \$. Comme le démontre la figure 1, la tendance des dernières années est à la baisse.

Année	Montant des pertes (RDL)	Montant des pertes (autres municipalités)
2019	2 520 000 \$	31 500 \$
2020	361 200 \$	92 500 \$
2021	285 300 \$	177 000 \$
2022	399 800 \$	470 700 \$
2023	239 300 \$	348 200 \$

Tableau 2 - Montant des pertes pour les cinq (5) dernières années

Nature	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne 5 ans
Système d'alarme	85	133	116	149	156	128
Alarme de monoxyde de carbone (CO)	11	14	9	7	8	10
Vérification d'alarme	0	0	1	11	13	5
Aide à la population	27	10	12	18	33	20
Danger électrique extérieur	40	29	25	33	32	32
Matières dangereuses	9	2	2	3	1	3
Odeur / vérification	20	14	18	17	37	21
Assistance / Entraide	14	8	8	39	32	20
Feu extérieur	28	33	20	22	15	24
Feu de forêt / tourbière	1	4	3	3	1	2
Vérification extérieure	16	41	28	21	13	24
Feu de bâtiment	39	31	20	23	21	27
Feu de cheminée	5	11	5	4	5	6
Feu de véhicule	8	16	10	9	19	12
Sauvetage nautique	2	2	2	2	4	2
Sauvetage terrestre	4	3	6	9	6	6
Sauvetage en hauteur / espace clos	4	3	3	1	1	2
Sauvetage de personne(s) coincée(s)	2	0	0	0	0	0
Investigation / Autre(s) sauvetage(s)	1	0	0	4	0	1
Accident de la route (coincé)	18	7	7	6	6	9
Accident de la route (inconnu si coincé)	0	0	1	2	11	3
Accident de la route	60	61	66	62	44	59
Total :	394	422	362	445	458	416

Tableau 3 - Évolution du nombre d'appels par type d'événement

INDICATEURS DE GESTION

Le tableau ci-dessous contient les indicateurs de gestion généralement utilisés pour mesurer la performance d'un Service incendie. Le pourcentage du budget municipal affecté à la sécurité incendie est de 5.14 %.

Indicateurs de performance	2019	2020	2021	2022	2023
Coût de l'activité incendie par 100 000 \$ d'évaluation	90.17 \$	82.08 \$	103.12 \$	97.19 \$	95.20 \$
Coût de l'activité incendie par habitant	91.38 \$	87.59 \$	114.35 \$	113.30 \$	125.26 \$
Pourcentage du budget municipal affecté à la sécurité incendie	5.14 %	5.06 %	5.14 %	5.35 %	5.14 %
Délai de réponse moyen (incendie)	06 : 06	05 : 30	05 : 48	05 : 57	05 : 56

Tableau 4 - Indicateurs de gestion

LES PERTES MATÉRIELLES

L'année 2023 se solde par un taux de perte par habitant de 11.89 \$, alors que la moyenne des cinq (5) dernières années s'élève à 38.05 \$ par habitant. La moyenne provinciale se chiffre 60.06 \$ (2018) par habitant. Aucun incendie de très grande envergure n'a causé une hausse marquée du taux pour cette année.

Pertes matérielles (\$)	2019	2020	2021	2022	2023
Rivière-du-Loup	2.6 M	361 K	285 K	400 K	239 K
Autres municipalités desservies	31.5 K	92.5 K	177 K	471 K	348 K

Tableau 5 - Tableau des pertes

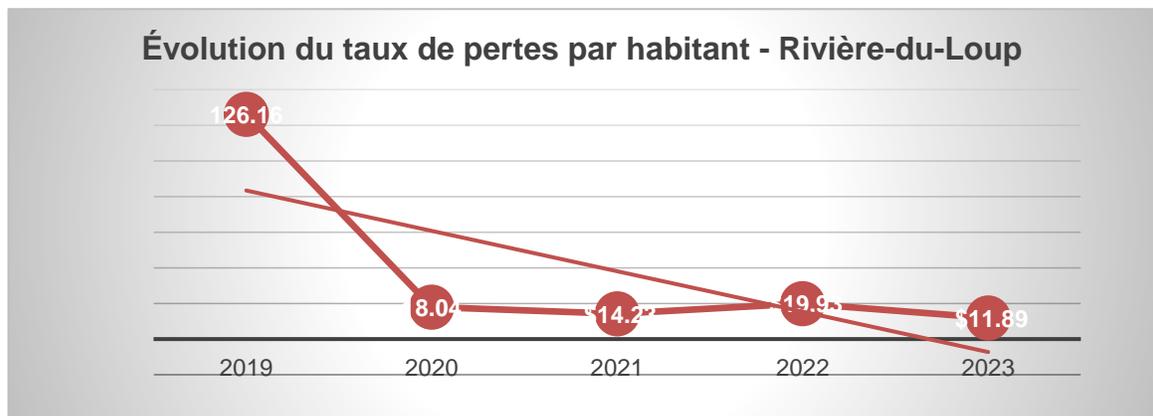


Figure 1 - Évolution du taux de pertes par habitant

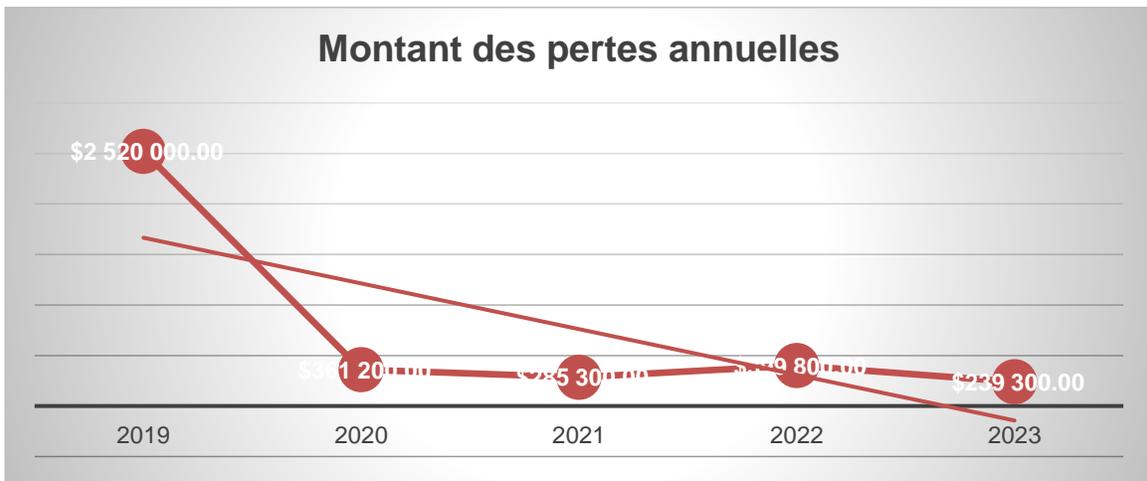


Figure 2 – Montant des pertes annuelles

NOMBRE D'APPELS

Le nombre d'appels d'urgence logés au Service de sécurité incendie de Rivière-du-Loup (casernes 14 seulement) s'élève trois-cent-trois (303) appels. Cela est légèrement supérieur à la moyenne des cinq (5) dernières années qui est de deux cent quatre-vingt-seize (296) appels. De ce nombre, vingt (20) appels étaient pour des feux de structure où un DSI-2003 a été produit alors que la moyenne pour ce type d'intervention est de vingt-trois (23) appels.

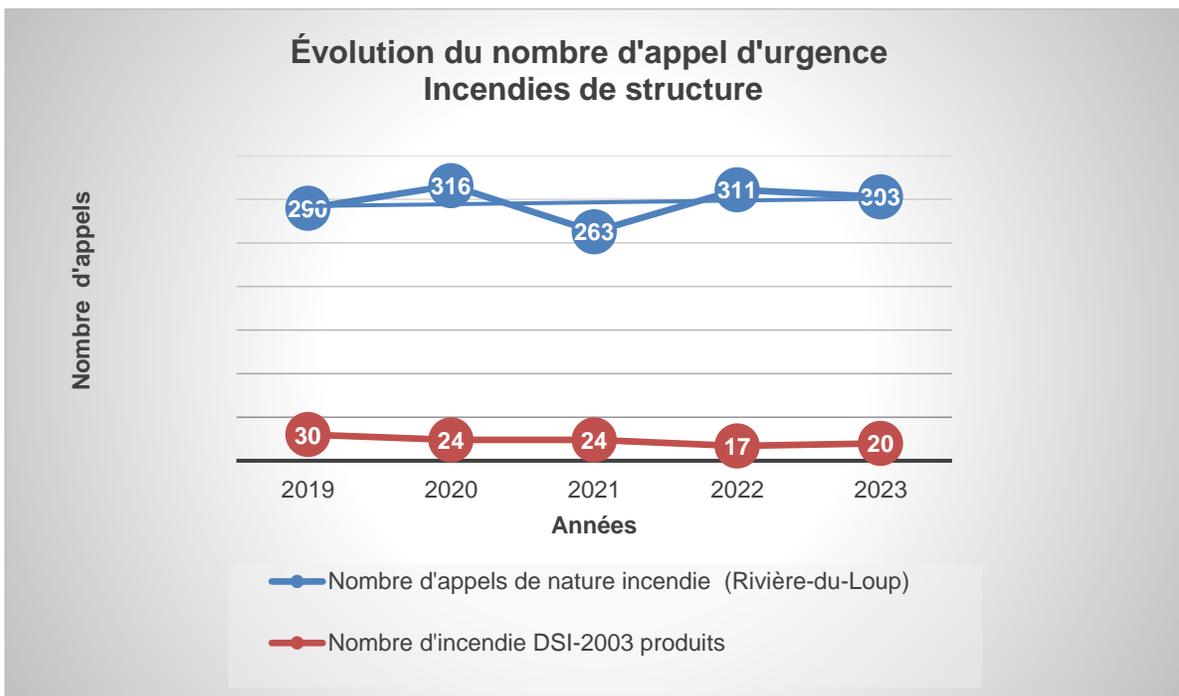


Figure 3 - Évolution du taux d'appels d'urgence / Incendie de structure

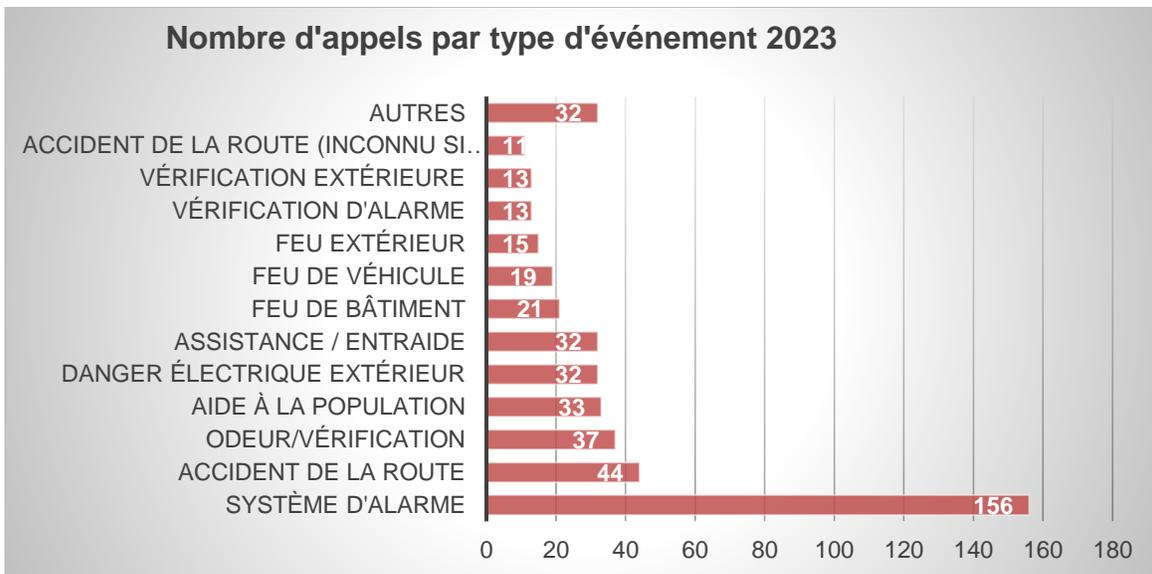


Figure 4 - Nombre d'appels par type d'événement

LE TEMPS DE RÉPONSE

Le temps de réponse est relativement stable depuis quelques années. En 2023, il s'établit à 5 minutes 56 secondes. La moyenne des cinq (5) dernières années est de 5 minutes 51 secondes.

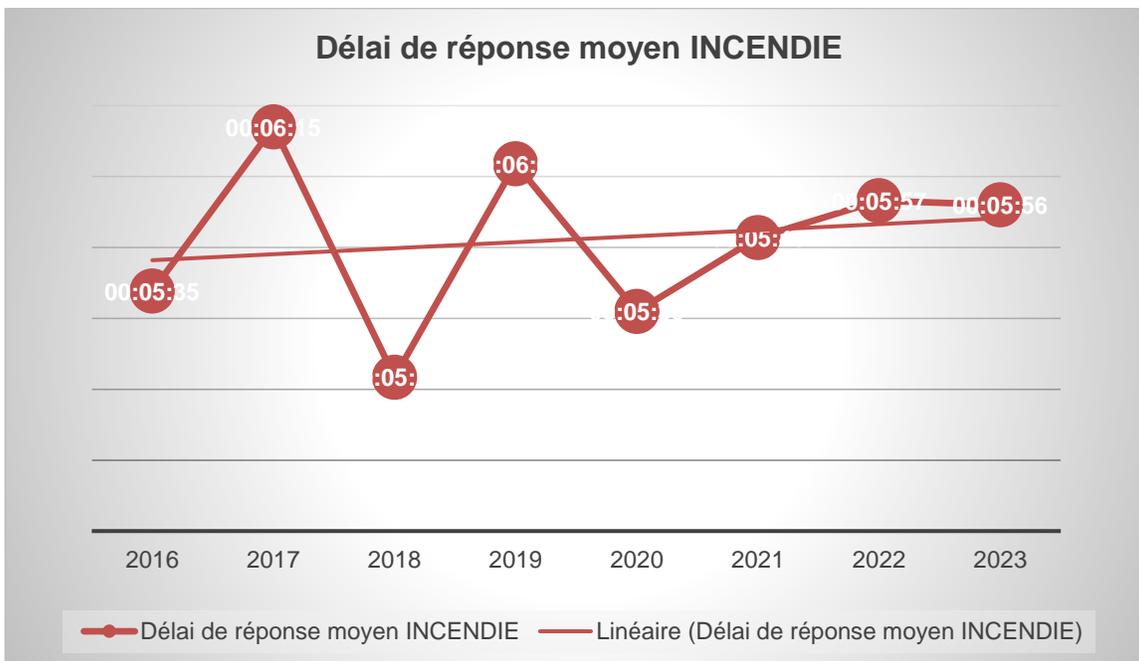


Figure 5 - Temps d'intervention moyen (1re équipe sur les lieux)

6. Les appels santé – Premiers répondants

Nous avons répondu à deux cent trente-six (236) appels de nature santé en 2023.

	2019	2020	2021	2022	2023	Moyenne
Allergies / Empoisonnements	6	0	0	6	3	3
Agression / Agression sexuelle	2	0	0	0	0	0
Brûlures / Explosion	0	0	0	0	0	0
Arrêt cardiaque ou respiratoire / Décès	25	11	0	20	29	17
Douleur thoracique	1	0	0	0	0	0
Étouffement	12	2	0	5	9	6
Convulsions	1	0	0	2	0	1
Problèmes diabétiques	1	0	0	0	1	0
Noyade / Quasi-noyade	1	0	0	0	0	0
Électrisation / Foudre	0	0	0	0	0	0
Chutes	43	9	0	27	50	26
Mal de tête	1	0	0	1	0	0
Problèmes cardiaques / D.C.A.I.	2	0	0	2	0	1
Exposition à la chaleur / au froid	0	0	0	0	0	0
Hémorragie / Lacérations	34	11	0	19	23	17
Incident inaccessible / Personne coincée	0	0	0	0	0	0
Overdose / Empoisonnement	6	3	0	0	1	2
Grossesse / Accouchement	0	0	0	0	0	0
Problème psychiatrique	1	2	0	0	1	1
Personne malade	17	1	0	0	1	4
Arme blanche / Arme à feu / Trauma pénétrant	0	0	0	0	0	0
Accident vasculaire cérébral (AVC)	9	3	0	1	2	3
Incident de la route / Transport	48	15	0	24	37	25
Blessures traumatiques	13	6	0	12	5	7
Inconscience / Évanouissement	54	18	0	52	58	36
Problème inconnu	16	0	0	8	16	8
Transfert / Interétablissement	0	0	0	0	0	0
	293	81	0	179	236	158

Tableau 6 - Sommaire des appels santé

À noter que le service de premiers répondants a été suspendu en mars 2020, à la demande du CISSS-Bas-Saint-Laurent, afin de protéger les pompiers/premiers répondants de la Covid-19. Le but étant principalement de réduire les risques de bris de services en matière de protection incendie.

7. La santé et la sécurité au travail

Un point important à analyser est bien celui de la santé et sécurité au travail. Année après année, nous faisons beaucoup d'efforts pour diminuer nos risques et ainsi prévenir les accidents de travail.

Les accidents de travail, de même que les maladies d'ordre psychologique représentent des coûts importants pour les organismes municipaux. Cela est sans compter l'impact au niveau logistique que cela impose parfois. Au surplus, les lésions médicales bouleversent également la vie personnelle et familiale des travailleurs. Le SSIRDL compte sur la présence d'un comité paritaire en matière de santé et sécurité au travail. Ce dernier analyse les problématiques et propose constamment des améliorations de toutes sortes, telles que : rédaction et suivi du plan d'action en matière de SST, suggestions de nouvelles procédures d'opérations sécuritaires, amélioration de l'ergonomie des lieux ou postes de travail, etc. En matière de SST, il existe une figure qui démontre bien l'importance de la prévention.

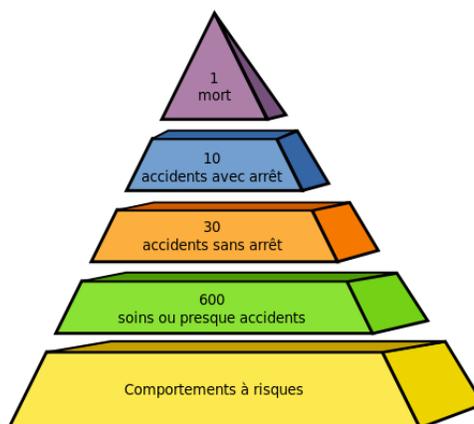


Figure 6 - Pyramide des risques de Bird

Selon ce modèle, pour chaque six cents (600) « ouf! » ou quasi-accidents, il y a trente (30) accidents sans arrêt, dix (10) accidents avec arrêt et finalement un (1) mort. C'est donc tolérance « 0 ».

Afin de bien comprendre le tableau de la page suivante, il faut savoir que le taux de fréquence mesure le nombre de lésions par cent (100) travailleurs en équivalent temps complet (ETC). Ainsi, un équivalent temps complet est égal à deux mille (2 000) heures par année. Nous présentons le calcul sur la base des événements ayant causé des lésions qui ont entraîné des pertes de temps de travail et également en y additionnant ceux qui n'ont pas causé d'absence au travail au-delà de la journée d'accident (sans perte de temps). Quant à lui, le taux de fréquence par cent (100) travailleurs représente le nombre d'accidents susceptibles d'arriver sur cent (100) travailleurs.

Dans les deux (2) cas, les heures travaillées ont été calculées en tenant compte des heures de présence au travail. Par exemple, les vacances, jours fériés et autres congés ont été

exclus des heures travaillées.

Le nombre de travailleurs indiqué représente tous ceux ayant travaillé durant l'année. Ainsi, pour un poste où un travailleur quitte et est remplacé dans la même année, nous avons deux (2) travailleurs de notés.

À titre d'exemple, si cent (100) travailleurs étaient à temps complet, nous aurions environ 12 d'entre eux qui subiraient un accident.

Service incendie	Nombre de travailleurs	Heures travaillées (en millier)	Équivalent temps complet	Accident sans perte de temps	Accident avec perte de temps
2017	72	49,5	24,79	3	0
2018	74	53,6	26,8	4	0
2019	75	55	27,51	7	2
2020	84	46,3	23,19	3	0
2021	84	44,9	22,45	5	0
2022	82	45,5	22,9	9	0
2023	74	47,3	23,68	2	1
Moyenne	78	48,9	24,5	4,7	0,4

Tableau 7 - Résumé des cinq (5) dernières années

Note : Ce tableau ne tient pas compte de la fourrière et des brigadiers scolaires. Il concerne uniquement les pompiers.

8. La prévention

LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

En 2023, on constate une baisse des activités dû principalement à la tenue des jeux du Québec en mars, la venue du congrès des chefs, TPI et sécurité civile qui a eu lieu en mai et finalement le déménagement de la nouvelle caserne. Ces trois activités ont nécessité un investissement en temps ce qui explique la baisse dans le nombre d'activités.



Figure 7 - Activités de prévention

LES AVERTISSEURS DE FUMÉE

L'avertisseur de fumée est le dispositif le plus important pour assurer la sécurité dans les résidences. Ce dernier doit être changé après dix (10) ans de vie. Malheureusement, nous retrouvons encore beaucoup d'avertisseurs de fumée dont la date est périmée. Le nouveau Code de l'électricité du Québec maintenant en vigueur oblige désormais des avertisseurs dans toutes les chambres. Très bonne amélioration.

ÉDUCATION DU PUBLIC

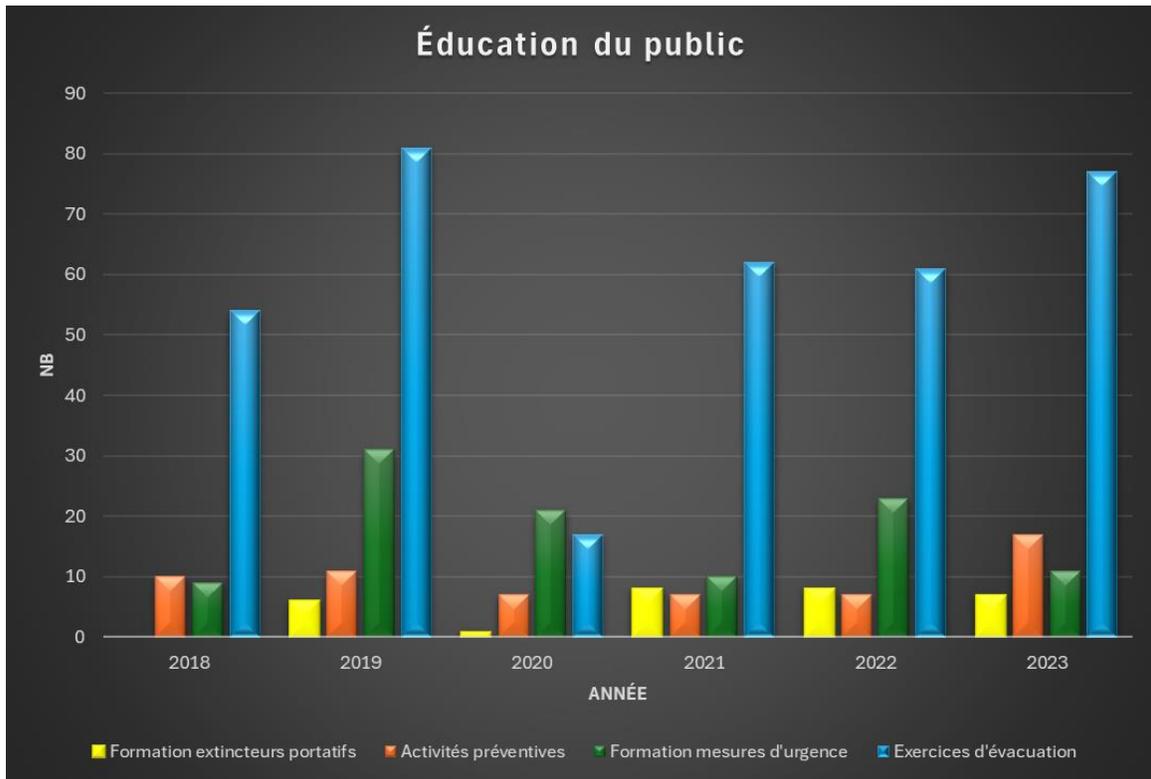


Figure 8 - Éducation du public

La force d'un Service de sécurité incendie en matière de prévention est d'être capable, par l'entremise de différents outils, de sensibiliser la population. Pour 2023, on constate une augmentation des activités préventives, passant de quatre-vingt-dix-neuf (99) à cent douze (112), causée principalement par une hausse des demandes de visite de la nouvelle caserne, principalement par les services de garde et les écoles.

En 2023, nous avons continué d'investir du temps et de l'énergie dans les résidences pour personnes âgées. La formation ciblait principalement le personnel travaillant sur les quarts de soir et de nuit qui sont les périodes où ces dernières sont plus vulnérables à cause du nombre de travailleurs présent dans les résidences. Finalement, l'activité ayant apporté le plus de succès en 2023 a été la porte ouverte de la nouvelle caserne qui a permis d'accueillir près de deux mille (2000) visiteurs.

LES ALARMES INCENDIE

Les alarmes incendie ont contribué à 24 % de tous les appels reçus durant l'année ce qui représente cent soixante-quatre (164) appels sur six cent quatre-vingt-quatorze (694). Ce total est similaire à 2022 qui en comptait cent soixante-cinq (165). Les appels liés à la négligence/travaux/erreur humaine ont représenté près de 46 % de l'ensemble des alarmes reçues. Dans cette catégorie, nous retrouvons principalement les alarmes causées

par des travaux qui ont produit de la poussière, les stations manuelles actionnées volontairement ou non et finalement les systèmes déclenchés sans raison quelconque. Il est difficile d'expliquer la hausse significative des alarmes 2022-2023 causées par de la négligence/erreur humaine qui correspond à une hausse de près de 50 %. La hausse du nombre de travaux de construction ou de rénovation durant ces années pourrait expliquer une partie de ce phénomène. Pour 2023, nous avons observé une diminution des alarmes causées par des systèmes défectueux passant de trente-sept (37) en 2022 à vingt-neuf (29) en 2023 et une hausse des alarmes causées par de la fumée de cuisson.

Type	2019	2020	2021	2022	2023
Divers	23	36	30	30	22
Erreur / négligence	25	31	38	73	76
Fumée de cuisson	20	35	30	25	37
Système défectueux	28	45	28	37	29
Total	96	147	126	165	164

Tableau 8 – Alarmes incendie

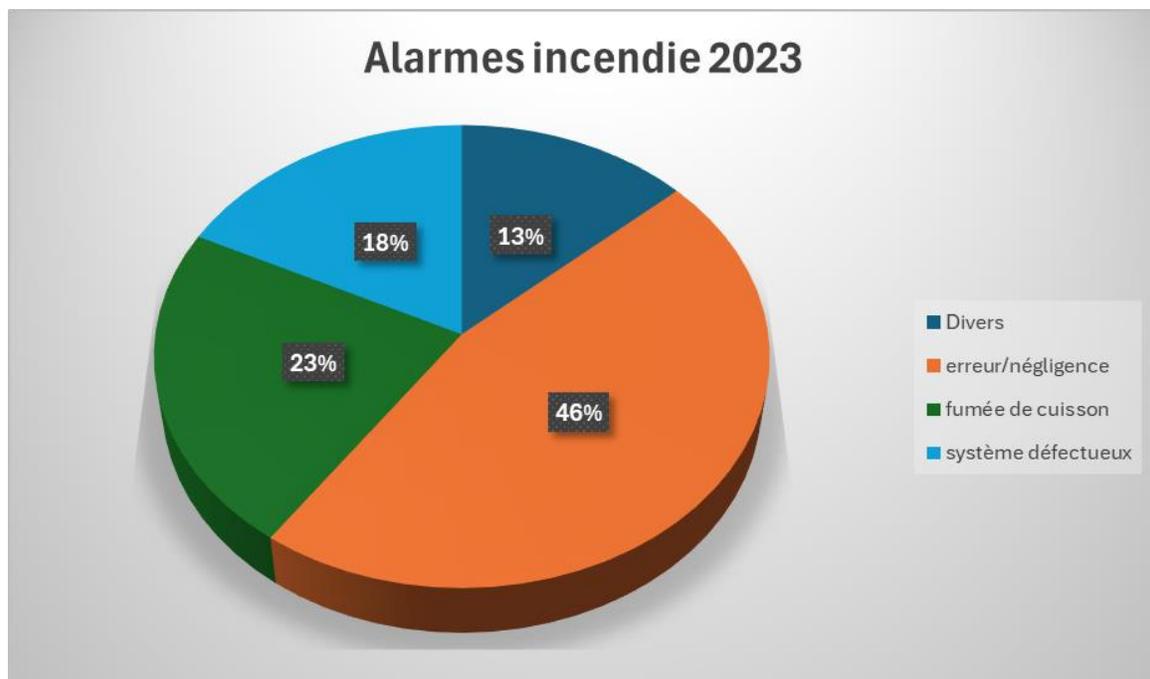


Figure 9 - Répartition des alarmes incendie pour l'année 2023

CONCLUSION

Nous sommes fiers de nos réalisations pour l'année 2023. Malgré une année chargée en événements, nous avons pu maintenir une cadence similaire aux années précédentes. Pour 2024, l'acquisition prévue d'un module interactif de prévention incendie pourra accentuer la profondeur de notre éducation envers le public.

9. Formation et entraînement

ORIENTATION ET OBJECTIFS 2023

Le Service de sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup investit beaucoup d'efforts et d'énergie dans la formation de son personnel afin de s'assurer de lui fournir les connaissances essentielles à l'accomplissement de son travail, tout en lui permettant d'atteindre les objectifs de santé et sécurité au travail identifiés conjointement avec les intervenants de première ligne.

Depuis quelques années, nous constatons l'atteinte d'une maturité dans les effectifs et une diminution du roulement du personnel. Notre organisation a pu investir du temps dans le maintien des compétences incendie qui constitue la valeur ajoutée aux organisations performantes.

Pour bien comprendre l'état de la situation de la division formation, les termes : formation, entraînement et activité d'enseignement ont des significations différentes.

En voici la signification :

- La formation est une activité d'apprentissage qui mène à l'acquisition de nouvelles connaissances et est souvent accompagnée d'une certification;
- Une session d'entraînement a pour but de réviser et de maintenir des compétences déjà acquises;
- Les activités d'enseignement sont des heures dispensées par notre équipe d'instructeurs lorsqu'ils donnent des sessions de formation ou d'entraînement à l'interne ou au Centre de formation.

FAITS SAILLANTS 2023 DE LA DIVISION FORMATION (FORMATIONS SPÉCIFIQUES)

Voici les faits marquants réalisés au cours de l'année :

- Deux (2) officiers de l'état-major du Service incendie poursuivent un certificat en gestion d'intervention d'urgence à la Polytechnique de Montréal;
- Un (1) officier de l'état-major poursuit un certificat en technique avancé en prévention des incendies;
- Un (1) membre de l'état-major a terminé son certificat en ressources humaines à l'UQAR et poursuit son parcours en administration;
- Une formation sur les véhicules électriques et les feux de batterie lithium-ion pour la caserne 14 et pour l'ensemble des casernes satellites a été donnée par l'IPIQ;

- Une formation par le *Canadien National* concernant les dangers liés au transport de matières dangereuses a été donnée pour l'ensemble des casernes du SSIRDL;
- Une cohorte d'opérateurs d'autopompe avancés a aussi été mise sur pied en 2023 pour une dizaine de candidats de la caserne 14 afin de les élever à un niveau supérieur;
- Une simulation avec l'association EBRES a eu lieu dans les sentiers de ski de fond de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage avec le traîneau d'évacuation de la caserne 14.

FORMATION OBLIGATOIRE ET ACQUISITION DE CONNAISSANCES

Au cours de l'année 2023, plusieurs pompiers ont suivi des formations exigées par le « *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un Service de sécurité incendie municipal* ». En vigueur depuis septembre 2004, la réglementation exige un certificat, propre à chacune de celles-ci, décerné par l'École nationale des pompiers du Québec.

Selon le règlement, un pompier doit posséder au minimum le certificat *Pompier I* pour œuvrer dans un Service incendie de moins de vingt-cinq mille (25 000) habitants. Selon ce même règlement, tous les officiers doivent être certifiés *Officier I*. Toutefois, nous encourageons notre personnel à atteindre un niveau de formation plus élevé.

HEURES DE FORMATION

Le nombre total d'heures consacrées à la formation initiale en 2023 se maintient. Les heures sont passées de mille cinq cent soixante-seize (1576) en 2022 à mille six cent trente-quatre (1634) en 2023.

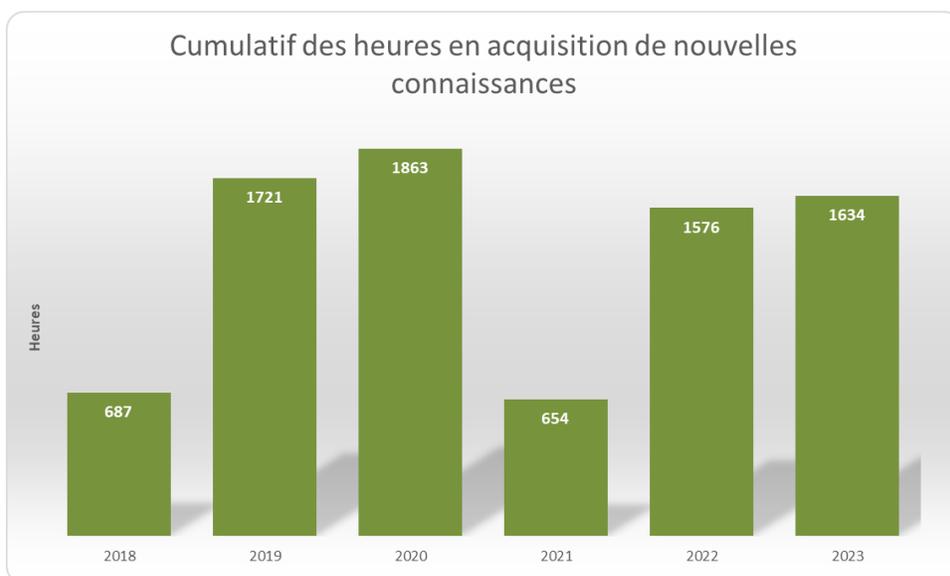


Figure 10 - Cumulatif des heures en acquisition de connaissances

Les heures en maintien des compétences pour les entraînements pompiers sont en augmentation en 2023, soit deux mille cinq cent cinquante-cinq (2 555) heures en comparaison à deux mille deux cent vingt et un (2 221) heures en 2022. Nous expliquons cette augmentation par l'ajout de la caserne 49 (Saint-Éloi) et la reprise des cours en présentiel.

Dans les prochaines années, nous prévoyons maintenir une moyenne annuelle entre deux mille cinq cents (2 500) et trois mille (3000) heures d'entraînement. Depuis les cinq (5) dernières années, c'est une moyenne de deux mille quatre cent quatre-vingt-onze (2491) heures d'entraînements pompiers et d'entraînements des équipes spécialisées.

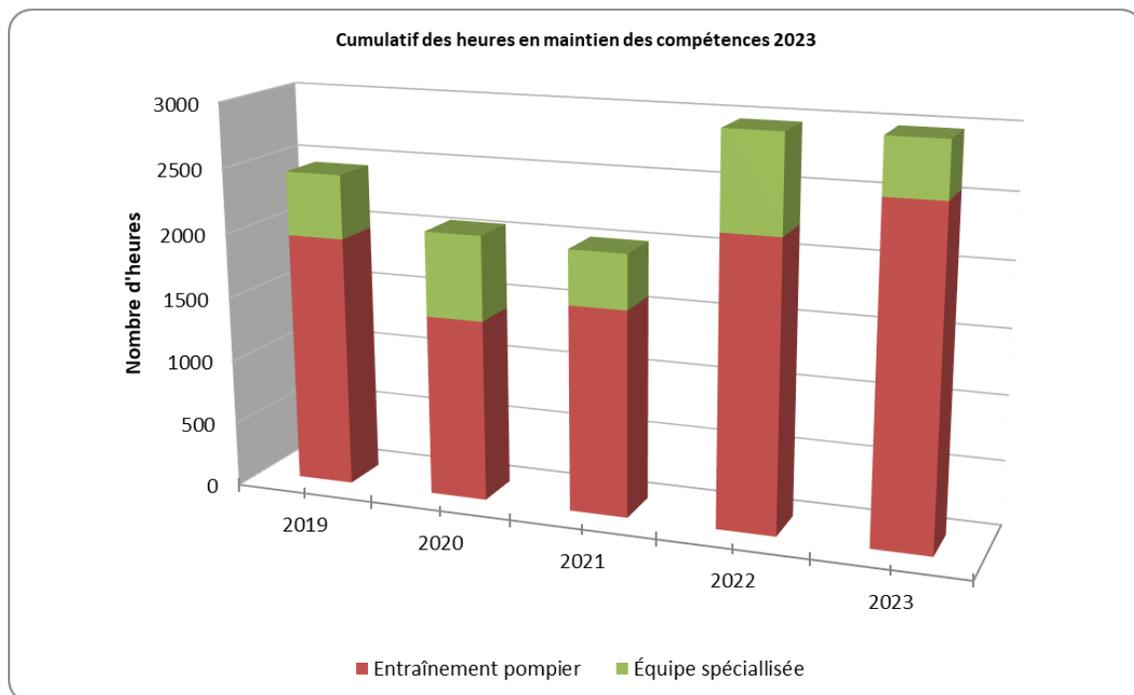


Figure 11 - Cumulatif des heures en maintien des compétences 2023

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

LIEN ENTRE LA FORMATION ET LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

Les exigences du schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Rivière-du-Loup demandent de mettre sur pied un programme d'entraînement qui doit être basé sur la norme **NFPA 1500 – Norme relative à un programme de santé et de sécurité du travail dans un Service d'incendie** et sur les canevas de pratiques de l'École nationale des pompiers du Québec.

Afin de répondre aux exigences, nous utilisons les programmes de maintien de compétences suivants conçus par l'École nationale des pompiers du Québec :

- Pompier I et Auto sauvetage;
- Pompier II;
- Matières dangereuses – Opération;
- Désincarcération;
- Véhicule d'élévation;
- Autopompe.

Notre objectif est d'offrir aux pompiers jusqu'à trente (30) heures d'entraînement par année en lien avec le combat d'incendie et les opérations de véhicule et trente-deux (32) heures par année pour les équipes spécialisées.

La moyenne d'heures en 2023 pour les entraînements de maintien des compétences se situe à trente-six (36) heures par pompier en combat incendie et à neuf (9) heures par pompier pour les équipes spécialisées.

En plus, ceux-ci ont participé en moyenne à vingt-huit (28) heures de formation initiale. La moyenne d'heures cumulées de formation et d'entraînement pour l'ensemble des membres du Service est de soixante-treize (73) heures par pompier.

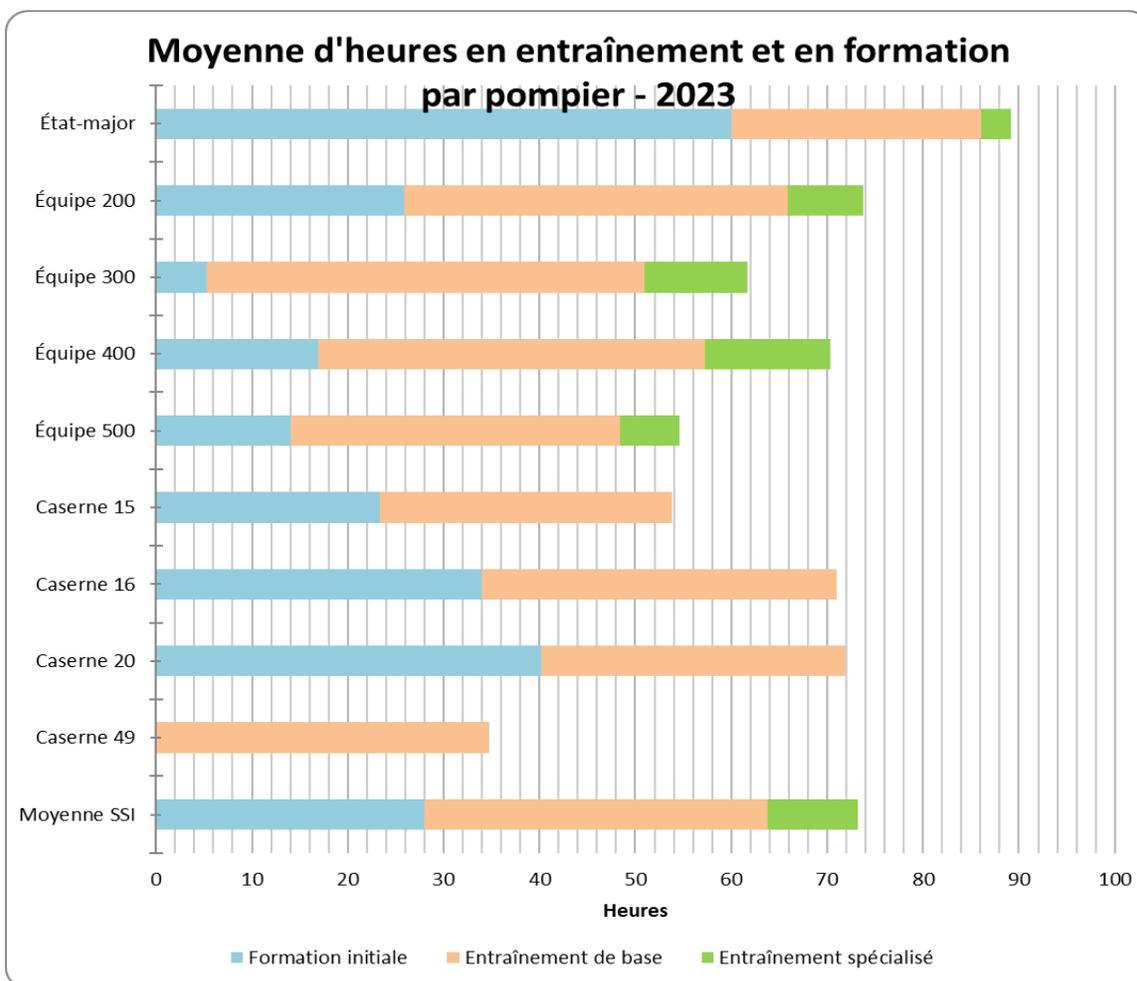


Figure 12 - Cumulatif des heures en maintien des compétences

ENTRAÎNEMENT EN CASERNE ET THÈME DU MOIS

La formation continue se compose d'entraînements réguliers sur les tâches de pompier, d'entraînements spécifiques aux équipes spécialisées et de formations professionnelles accréditées.

Le chef à la formation supervise la préparation des entraînements en lien avec le combat incendie et les interventions spécialisées. Ces entraînements font l'objet de thèmes du mois et sont dispensés par l'équipe d'instructeurs.

Les entraînements pour les équipes spécialisées sont organisés et donnés par les lieutenants d'équipe. Ces entraînements sont indépendants des thèmes du mois.

THÉMATIQUES DES ENTRAÎNEMENTS

Les sessions d'entraînements permettent aux pompiers du Service de sécurité incendie de se maintenir à jour dans les nombreuses tâches du métier et aussi d'en apprendre davantage sur les nouveautés.

Les principaux thèmes d'entraînement abordés en 2023 :

Intervention incendie :

- Processus d'intervention pour un bâtiment attaché et de grande dimension;
- Prise en charge des opérations de la force de frappe initiale;
- Révision des tactiques d'intervention;
- Communication radio;
- Entrée par effraction;
- Structure de bâtiment et risque d'effondrement.

Opération des véhicules d'intervention :

- Opération d'un véhicule d'élévation;
- Alimentation hors réseau;
- Conduite des véhicules d'intervention.

Intervenir en présence de matières dangereuses :

- Mener une mission de reconnaissance;
- Détection à l'aide d'un détecteur 4 gaz;
- Procéder à des tactiques de contrôle des produits.

Opérations spécialisées :

- Assister une équipe d'intervention spécialisée;
- Manœuvres de désincarcération sur une automobile;
- Approche d'une victime et sécurisation de l'habitacle.

Soins d'urgence :

- Maintien des compétences pour les premiers répondants;
- Contrôle d'hémorragie.

FORMATION POUR L'ÉTAT-MAJOR

Nous avons eu la visite de M. Alain Rancourt, conférencier et chef aux opérations au Service de sécurité incendie de Gatineau sur les tactiques d'intervention avec la table PC. Les états-majors des MRC des Basques et de Rivière-du-Loup ont aussi été invités à y participer.

ACTIVITÉS DU CENTRE DE FORMATION RÉGIONAL EN SÉCURITÉ INCENDIE

Lors de la dernière année, le Centre de formation a offert différentes formations aux différents Services de sécurité incendie et organisations suivantes :

• Cacouna	• Saint-Eusèbe
• Saint-Mathieu-de-Rioux	• Saint-Paul-de-la-Croix
• Packington	• Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
• Rivière-Bleue	• Trois-Pistoles
• Saint-Modeste	• Saint-Jean-de-Dieu
• Squatec	• Saint-Alexandre-de-Kamouraska
• Saint-Juste-du-Lac	• Dégelis
• Saint-Antonin	• Saint-Louis-du-Ha! Ha!
• Saint-Clément	• Saint-Simon-de-Rimouski
• Saint-Arsène	• Témiscouata-sur-le-Lac
• L'Isle-Verte	• Saint-Épiphanie
• MRC de l'Islet (plusieurs municipalités dans le cadre du cours ONU)	

Dans le graphique qui suit, nous retrouvons le détail des certificats émis par l'École nationale des pompiers du Québec pour les formations complétées via notre Centre de formation au cours des cinq (5) dernières années (voir page suivante).

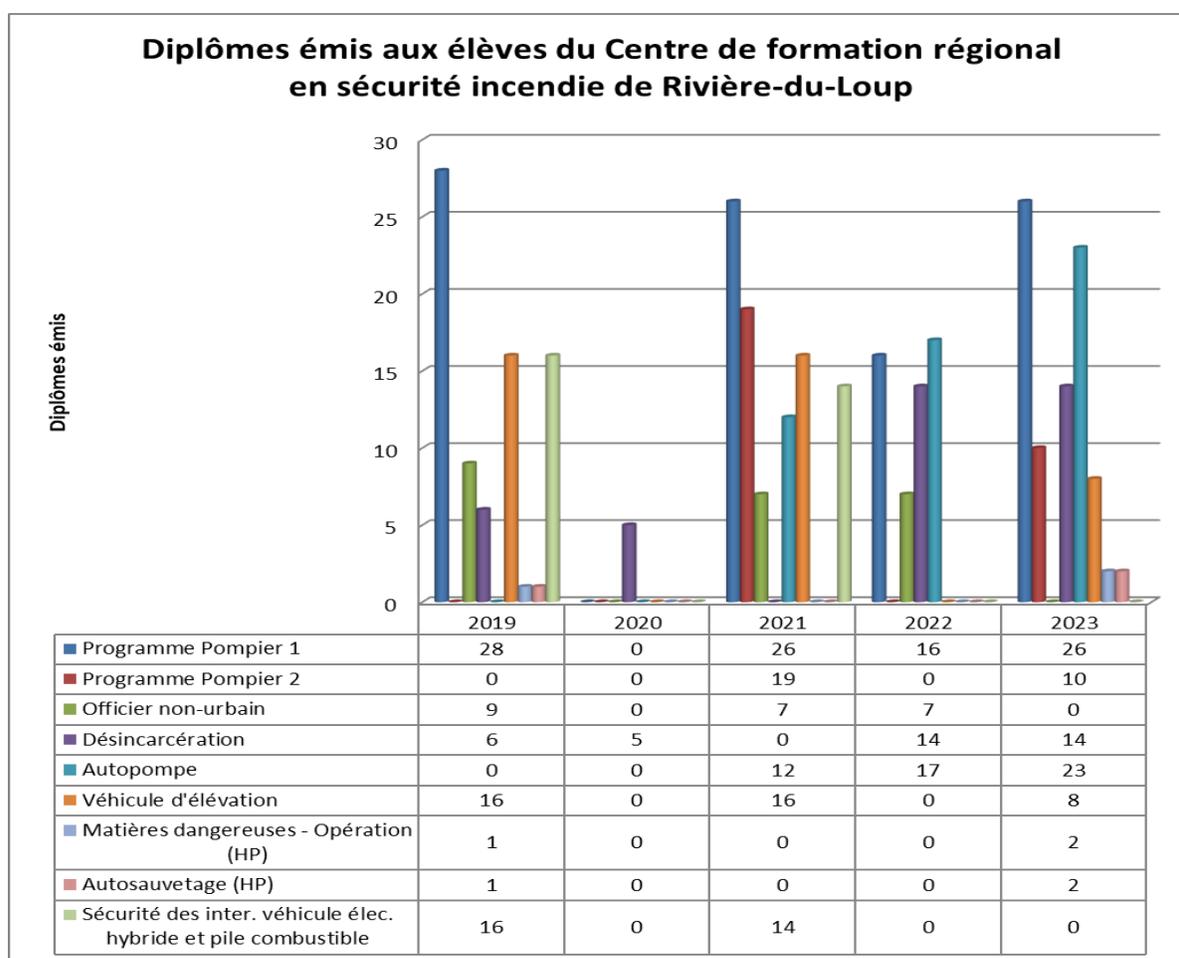


Figure 13 - Diplômes émis

En bref, vingt-six (26) nouveaux pompiers ont été diplômés pour la formation Pompier 1 et cent cinquante et un (151) diplômes ont été remis par notre Centre de formation en 2023. Notre organisation est fière de son Centre de formation, de ses instructeurs et de ses élèves. Nous souhaitons poursuivre son développement et notre expertise. Les instructeurs du Centre de formation ont donné en 2023 trois cent soixante (360) heures d'enseignement et près de cinq cent quinze (515) heures d'instruction.

PÔLE RÉGIONAL DE L'ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC

Depuis près de quatre (4) ans, le Service de sécurité incendie de Rivière-du-Loup est maintenant Pôle régional pour le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. En 2023, c'est plus de cent (100) heures de travaux faits pour l'École nationale des pompiers du Québec. Les tâches à réaliser sont principalement de répondre aux questions en lien avec la formation pour les gestionnaires de formation de l'Est du Québec, faire les contrats pour les examinateurs de L'École qui se déplacent dans les villes pour la passation des examens pratiques et de régler certaines problématiques particulières demandées par l'École.

10. Brigadiers scolaires

Le service de brigadiers scolaires est composé de douze (12) brigadiers à temps complet et de neuf (9) brigadiers à temps partiel. Ceux-ci couvrent le territoire desservant les écoles suivantes :

- Écoles La Croisée I et La Croisée II;
- École Roy;
- École Joly;
- École internationale Saint-François-Xavier.

Au cours des dernières années, plusieurs actions ont été réalisées afin de valoriser le travail effectué par ces hommes et femmes, mais aussi pour améliorer la prestation de service.

Ceux-ci ont reçu de nombreuses formations :

- Secourisme et premiers soins;
- Méthode de travail harmonisée aux directives de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ);
- Comportement des conducteurs agressifs;
- Code de la route;
- Etc.

Par ailleurs, de nombreux efforts ont été apportés afin d'améliorer leur visibilité et accroître leur sécurité à leur intersection :

- Dotation de vêtements de sécurité visibles et harmonisés pour les quatre (4) saisons;
- Fiche de vérification de leur poste de travail;
- Etc.

Au cours de l'année, afin de prévenir les ruptures de services en raison de la maladie ou d'un départ, nous avons procédé à l'embauche de nouveaux brigadiers à temps partiel. Cela nous permet de compter sur un bassin de neuf (9) brigadiers pour effectuer les remplacements et préparer la relève. De plus, ceux-ci sont mis à contribution lorsque des travaux aux abords d'une école occasionnent des risques pour la sécurité des élèves qui y circulent à pied.

Une brigadière a été ajoutée en période matinale à l'intersection des rues Saint-Pierre et Saint-Henri. Cet endroit est très achalandé le matin en raison de la présence des écoles, du CHRGP et des travailleurs qui transitent par l'autoroute 85. L'ajout de cette ressource a permis de rendre la circulation plus fluide et de réduire la tension chez les conducteurs.

11. Service de contrôle animalier

Le 24 août 2020, la Ville de Rivière-du-Loup a adopté le Règlement 2040 relatif aux animaux. Cela en réponse aux obligations édictées par le gouvernement du Québec via la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens. Ce règlement vise principalement à protéger le public des chiens jugés potentiellement dangereux. Il donne notamment le pouvoir aux municipalités de saisir et même euthanasier ces animaux. Par ailleurs, le règlement oblige les propriétaires de chiens à enregistrer leur animal et à doter ceux-ci d'une médaille.

Voici le portrait global des activités concernant le traitement des dossiers de chats et chiens ayant transité par le Service de contrôle animalier.

Chiens					Chats				
Année	Remis au proprio	Adoption	Euthanasie	Total au chenil	Remis au proprio	Adoption	Euthanasie	Total au chenil	Installation cages
2019	27	0	0	27	27	23	3	53	9
2020	9	2	0	11	0	27	10	35	1
2021	20	0	0	20	17	48	2	65	25
2022	9	0	0	9	24	41	6	71	34
2023	7	6	1	14	13	57	28	98	17

Tableau 9- Dossier chats et chiens

CHIENS DANGEREUX

Au cours de l'année 2023, nous avons reçu 4 plaintes à l'égard d'un ou des chiens potentiellement dangereux. Certains de ces dossiers ont été soumis à l'examen d'un expert reconnu.

12. Activités communautaires et présence dans le milieu

Le Service de sécurité incendie souhaite être présent pour sa communauté en s'impliquant à travers différents événements. Voici le résumé des activités communautaires et des présences dans le milieu durant l'année 2023.

31 mars au 2 avril 2023

Présence au Salon de l'habitation et du plein air de Rivière-du-Loup avec notre kiosque.

24 avril 2023

Nous accueillons une élève de 6^e année de l'École Joly, Magalie d'Anjou, en tant que cheffe pompière d'un jour.

20 au 23 mai 2023

La Ville de Rivière-du-Loup est l'hôte du 55^e Congrès annuel de l'AGSICQ sous le thème « URGENCE D'AGIR ».



Photo 1 – Cheffe pompière d'un jour

15 septembre 2023

Nous procédons à l'inauguration officielle de la nouvelle Caserne 14.



Photo 2 – Inauguration nouvelle caserne



Photo 3 – Journée portes ouvertes

16 septembre 2023

Journée portes ouvertes pour la visite de la nouvelle caserne incendie.

4 octobre 2023

Soirée de remise de diplômes pour souligner la promotion des finissants aux différents cours et programmes de formation de l'École nationale des pompiers du Québec.

31 octobre 2023

Distribution de bonbons d'Halloween et décoration de la caserne.

14 novembre au 15 décembre 2023

Concours de dessin dans les écoles primaires de la région.

Depuis le 16 novembre 2023

Un frigo collectif en collaboration avec le Carrefour d'initiative populaire de Rivière-du-Loup est accessible à l'entrée de la caserne.

Décembre 2023

Le Fargo 1937 est de retour à la caserne 14. Les pompiers lui ont redonné un air de jeunesse en plus de le décorer pour Noël.



Photo 4 – Frigo partagé

Pour nous joindre

Service de sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup

319, rue Témiscouata
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2Y7
Téléphone : 418 862-5901
incendie@villerdl.ca

Urgence : 911

Éric Bérubé

Directeur et chef des opérations
Courriel : eric.berube@villerdl.ca

Éric Deschênes

Chef à la prévention pour les risques faibles, l'éducation du public et du RCCI
Courriel : eric.deschenes@villerdl.ca

Alexandre Perreault

*Chef aux opérations, responsable de la formation, de l'intégration du personnel et du
Pôle régional de l'École nationale des pompiers du Québec*
Courriel : alexandre.perreault@villerdl.ca

Jonathan Daraïche

*Chef aux opérations, responsable de la prévention pour les risques plus élevés et
coordonnateur au schéma de couverture de risques de la MRC (entente de partenariat)*
Courriel : jonathan.daraiche@villerdl.ca

Guillaume Soucy

*Chef aux opérations et responsable des maintiens de compétences, des équipes
spécialisées et du soutien logistique*
Courriel : guillaume.soucy@villerdl.ca

David Beaulieu

*Chef aux opérations, responsable des ressources matérielles et du
maintien des compétences*
Courriel : david.beaulieu@villerdl.ca

Jessy Carol-Ann Michaud

Responsable du Service de contrôle animalier
Courriel : jessycarol-ann.michaud@villerdl.ca

